

Procès-verbal

DEUXIÈME SESSION DE LA DIX-NEUVIÈME ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

2 novembre 2020

Sous la présidence de M^{me} Lesa Semmler, présidente adjointe, la séance est ouverte à 13 h 30.

Déclarations de ministres

- 86-19(2) La première ministre fait une déclaration sur les avantages du Secrétariat de coordination pour la COVID-19.
- 87-19(2) La ministre responsable de la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest fait une déclaration concernant le logement et l'itinérance dans le contexte de la COVID-19.
- 88-19(2) La ministre de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement fait une déclaration concernant l'examen du processus d'approvisionnement.
- 89-19(2) La ministre des Affaires municipales et communautaires fait une déclaration sur les rénovations de la station de traitement d'eau.

Déclarations de députés

- 422-19(2) Le député de Tu Nedhé-Wiilideh fait une déclaration sur la consommation de drogues illicites.
- 423-19(2) Le député de Frame Lake fait une déclaration concernant la mise en œuvre de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*.
- 424-19(2) La députée de Great Slave fait une déclaration sur la route reliant Inuvik à Tuktoyaktuk.
- 425-19(2) La députée de Kam Lake fait une déclaration sur la prévention de la violence familiale.
- 426-19(2) Le député de Yellowknife Nord fait une déclaration sur la Semaine des métiers spécialisés et des technologies.

- 427-19(2) Le député de Hay River Sud fait une déclaration concernant les répercussions de la COVID-19 sur les petites entreprises.
- 428-19(2) Le député de Nunakput fait une déclaration sur les répercussions de la COVID-19 sur les petites collectivités.
- 429-19(2) La députée de Thebacha fait une déclaration concernant la solidarité avec les pêcheurs mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse.
- 430-19(2) Le député de Deh Cho fait une déclaration sur l'élargissement de la couverture cellulaire.
- 431-19(2) Le député de Nahendeh fait une déclaration sur le départ à la retraite de Rose Mary Gill.
- 432-19(2) La députée de Yellowknife Centre fait une déclaration sur le départ à la retraite de Lyda Fuller.

Dépôt de documents

- 217-19(2) Budget supplémentaire des dépenses n° 2 pour 2020-2021 (dépenses de fonctionnement). Document déposé par la ministre des Finances.

Motion

- 21-19(2) Établissement d'un Comité spécial de réconciliation et des affaires autochtones.

Le député de Yellowknife Nord, avec l'appui du député de Hay River Nord, propose :

QUE l'Assemblée législative crée par la présente un comité spécial de réconciliation et des affaires autochtones conformément à la règle 92(1);

QUE les députés suivants soient nommés à ce Comité spécial :

M^{me} Lesa Semmler, députée d'Inuvik Twin Lakes
M. Steve Norn, député de Tu Nedhé – Wiilideh
M. Rylund Johnson, député de Yellowknife Nord
M. R. J. Simpson, député de Hay River Nord
M^{me} Caroline Wawzonek, députée de Yellowknife Sud

QUE la ministre de l'Exécutif et des Affaires autochtones soit membre d'office du comité, sans droit de vote;

QUE le comité spécial de réconciliation et des affaires autochtones soit créé conformément à son cadre de référence, c'est-à-dire le document déposé 211-19(2);

QUE le comité spécial de réconciliation et des affaires autochtones dépose son rapport final au plus tard le premier jour de la dernière séance de la 19^e Assemblée législative.

La motion est ADOPTÉE.

Première lecture de projets de loi

Projet de loi 17 *Loi modifiant la Loi sur les services correctionnels*

Projet de loi présenté par la ministre de la Justice.

Le député de Hay River Nord, appuyé par la députée d'Inuvik Boot Lake, propose que le projet de loi 17, *Loi modifiant la Loi sur les services correctionnels*, soit lu une première fois. La motion est ADOPTÉE.

Projet de loi 18 *Loi modifiant la Loi sur la profession d'avocat*

Projet de loi présenté par la ministre de la Justice.

Le député de Hay River Nord, appuyé par la députée d'Inuvik Boot Lake, propose que le projet de loi 18, *Loi modifiant la Loi sur la profession d'avocat*, soit lu une première fois. La motion est ADOPTÉE.

Projet de loi 19 *Loi modifiant la Loi sur l'aide financière aux étudiants*

Projet de loi déposé par le ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation.

Le député de Hay River Nord, appuyé par la députée d'Inuvik Boot Lake, propose que le projet de loi 19, *Loi modifiant la Loi sur l'aide financière aux étudiants*, soit lu une première fois. La motion est ADOPTÉE.

Deuxième lecture de projets de loi

Projet de loi 16 *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu*

La députée de Yellowknife Sud, appuyée par le député de Hay River Nord, propose que le projet de loi 16, *Loi modifiant la Loi*

de l'impôt sur le revenu soit lu une deuxième fois. La motion est ADOPTÉE.

Le projet de loi 16 est renvoyé au Comité permanent des opérations gouvernementales.

Étude en comité plénier de projets de loi et d'autres affaires

Le député de Hay River Sud (vice-président du Comité plénier) indique que le Comité plénier a fait l'examen du rapport 4-19(2) : Rapport du Comité permanent des opérations gouvernementales sur l'examen du rapport annuel 2018-2019 de la Commission des droits de la personne des Territoires du Nord-Ouest; du rapport 5-19(2) : Rapport du Comité permanent des opérations gouvernementales sur l'examen du rapport annuel 2018-2019 du commissaire à l'information et à la protection de la vie privée des Territoires du Nord-Ouest; et de la *Loi corrective de 2020*; et fait le point sur les progrès effectués, soit l'adoption de huit motions, la fin de l'examen des rapports de comité 4-19(2) et 5-19(2), et la fin de l'examen du projet de loi 15, qui est prêt pour sa troisième lecture.

Le député de Hay River Sud, appuyé par le député de Nunakput, présente une motion d'adoption du rapport du Comité plénier. La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 47-19(2) :

La députée de Thebacha propose :

QUE ce comité recommande que le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest enquête et prenne les mesures nécessaires pour résoudre les problèmes et supprimer les obstacles qui empêchent l'alignement entre les normes et codes du bâtiment et la *Loi sur les droits de la personne*.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 48-19(2) :

La députée de Thebacha propose :

QUE ce comité recommande que le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest améliore l'accès en ligne et l'inclusion des personnes handicapées, en examinant les pratiques actuelles pour servir le public, et en déterminant des mesures pour améliorer la situation actuelle dans le but de diminuer le nombre de plaintes présentées à la Commission des droits de la personne concernant les handicaps.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 49-19(2) :

La députée de Thebacha propose :

QUE le présent comité recommande au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest de fournir une réponse aux recommandations contenues dans le rapport précité dans les 120 jours.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 50-19(2) :

La députée de Thebacha propose :

QUE le présent comité recommande que le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest donne une mise à jour des travaux réalisés pour que les sections modifiées de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* entrent en vigueur, notamment l'annexe qui indique le moment où les changements prendront effet.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 51-19(2) :

La députée de Thebacha propose :

QUE le présent comité recommande que le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest examine les options pour centraliser la gestion et l'administration de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* au nom des ministères du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest;

QUE le présent comité permanent recommande que le gouvernement partage les résultats de cet examen pour obtenir l'opinion du comité.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 52-19(2) :

La députée de Thebacha propose :

QUE ce comité recommande que le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest mette à jour les travaux du comité visant l'élaboration d'une approche normalisée pour inclure les principes « d'accès planifié » dans la conception des communications, des programmes, des politiques et des lois;

QUE ce comité demande des détails sur la façon dont le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest officialisera et partagera l'approche normalisée avec le personnel du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 53-19(2) :

La députée de Thebacha propose :

QUE ce comité recommande que le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest élabore et mette en place un plan pour cesser l'utilisation des télécopieurs dans le secteur de la santé et des services sociaux.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 54-19(2) :

La députée de Thebacha propose :

QUE ce comité recommande au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest de fournir une réponse aux recommandations contenues dans le rapport précité dans les 120 jours.

La motion est ADOPTÉE.

La présidente adjointe lève la séance à 16 h 33.



Madame Lesa Semmler
Présidente adjointe de l'Assemblée législative



Monsieur Tim Mercer
Greffier de l'Assemblée